

Réouverture des parcs municipaux



MODULES DE JEUX ET JEUX D'EAU

Conformément à l'annonce gouvernementale du samedi 30 mai, la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu confirme l'accessibilité aux modules de jeux de ses parcs municipaux, donc les parcs Raymond-Perron et Chêne-Blanc.

Par ailleurs, les jeux d'eau et les abreuvoirs seront à nouveau ouverts pour la saison estivale.

Quelques règles à suivre :

Les modules de jeux peuvent être utilisés dès aujourd'hui, mais en prenant soin de respecter les directives sanitaires de la Direction générale de santé publique.

- Garder une distance de 2 mètres entre chaque personne en tout temps ;
- Les buvettes d'eau étant accessibles dans nos parcs, il est souhaitable d'envisager d'apporter un peu de savon dans un contenant afin de vous laver les mains à votre arrivée et votre départ ;
- Prévoir se désinfecter les mains avec une solution à base d'alcool si l'on n'a pas accès à du savon ;
- Apporter de l'eau dans une gourde et la remplir au besoin dans les buvettes d'eau ;
- Tousser ou éternuer dans le pli de votre coude ;
- Jeter vos mouchoirs dans les poubelles ;
- Le port du masque demeure fortement recommandé ;
- Les rassemblements de 10 personnes et plus sont interdits.

À NOTER QUE L'ESPACE SANITAIRE AINSI QUE LES TERRAINS SPORTIFS DEMEURENT ENCORE FERMÉS, POUR LE MOMENT.

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK POUR ÊTRE À L'AFFÛT DES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS.

Merci de votre collaboration et jouez prudemment !

